

# Quotas d'émission de CO2

## L'Europe au banc des accusés

Les menaces de représailles chinoises contre la volonté de Bruxelles de facturer aux transporteurs le coût de leurs émissions de dioxyde de carbone suscitent une certaine compréhension au sein des compagnies aériennes.

A six mois de l'entrée en vigueur du système européen d'achat de quotas d'émissions de CO2, le sentiment des dirigeants de compagnies aériennes, réunis à Singapour pour l'assemblée générale de l'Association du transport aérien international (IATA), va de l'inquiétude à la franche irritation. Loin de provoquer la réprobation, les menaces de représailles proférées par la Chine, au cas où l'Union européenne imposerait à ses transporteurs de payer pour leurs émissions de gaz carbonique, suscite une certaine compréhension, même si tous affichent toujours leur engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le directeur général de l'IATA, Giovanni Bisignani, n'a d'ailleurs pas pris de gants en qualifiant d' « *illégal* » le projet européen, qui veut obliger toutes les compagnies volant en Europe à payer pour une partie de leurs émissions de CO2.

### Recours

L'Union européenne « *ignore le droit international* », a-t-il affirmé, en référence aux règles de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui régissent le transport aérien international. « *Cela revient à rafler 1,5 milliard de dollars de cash aux compagnies aériennes sans réduire en rien les émissions* », a ajouté le patron de l'IATA.

Une opinion partagée par les autorités chinoises, ainsi que par l'association des compagnies américaines, qui a engagé un recours de la Cour de justice européenne, au motif que l'Union européenne ne peut imposer ses règles hors de ses frontières à des compagnies étrangères, mais qui trouve également un certain écho parmi les supporters du système européen d'ETS (Emission trading scheme), comme Jean-Cyril Spinetta, le président du conseil d'administration d'Air France-KLM. « *Nous n'avons cessé de mettre en garde contre une décision unilatérale, qui pourrait être contestée juridiquement*, a-t-il expliqué. *L'Europe n'a tout simplement pas la possibilité d'imposer sa volonté au reste du monde.* »

Même regret du côté de Willie Walsh, le patron d'IAG (BA-Iberia), qui s'était également prononcé pour les quotas d'émissions pour le transport aérien. « *En l'absence de système global, nous risquons d'avoir un patchwork de dispositifs nationaux, tels que des taxes sur le carburant* », a-t-il estimé. Mais le système européen n'est pas au point, selon lui : « *Il va causer des frictions et ne va en aucun cas contribuer aux investissements nécessaires pour développer des solutions d'avenir, comme les biocarburants. C'est un non-sens !* »